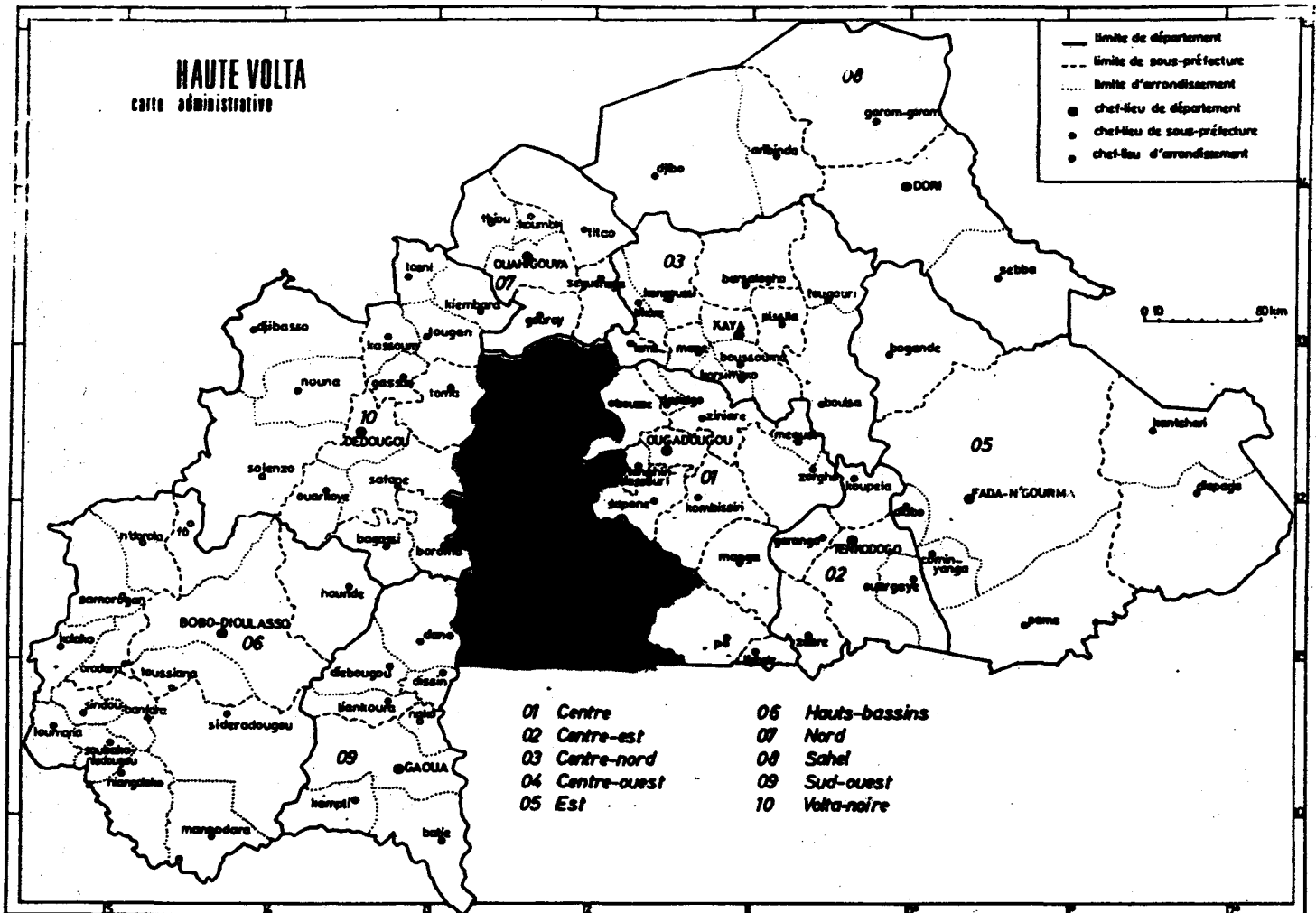


DIRECTION DE LA RECHERCHE DEMOGRAPHIQUE

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION DECEMBRE 1975

ANALYSE DES DONNEES DEMOGRAPHIQUES



DEPARTEMENT DU CENTRE OUEST

Edition : DRD

S O M M A I R E

CHAPITRE I : PRESENTATION GENRALE DU DEPARTEMENT		<u>Page</u>
1.1	Introduction	1
1.2	L'ensemble du département	2
t.1.1	Répartition de la population résidente selon les arrondissements	3
t.1.2	Population résidente selon les groupes d'âge et par sexe.	
t.1.3	Population résidente par sexe, groupe d'âge, selon les arrondissements.	6
CHAPITRE II : DONNEES COLLECTIVES		
2.1	Les concessions	10
t.2.1	Répartition des chefs de concession selon la taille des concessions (%).	10
2.2	Les ménages	11
t.2.2	Répartition des ménages selon le nombre de personnes par ménage	11
CHAPITRE III : NUPTIALITE		
3.1	Etat matrimonial	12
t.3.1	Répartition de la population masculine résidente selon le groupe d'âge et la situation matrimoniale	13
t.3.2	Répartition de la population féminine résidente selon le groupe d'âge et la situation matrimonial	14
3.2	La polygamie	15
t.3.3	Répartition des hommes mariés selon le nombre d'épouses et l'âge	16
t.3.4	Répartition des hommes mariés selon le groupe d'âge et le type d'union	17
CHAPITRE IV : ALPHABETISATION		
t.4.1	Alphabétisation selon le groupe d'âge et le sexe	18
t.4.2	Proportion de lettrés pour chaque groupe d'âge et par sexe	19
CHAPITRE V : ACTIVITE ECONOMIQUE		
t.5.1	Taux d'activité des hommes par secteur et selon l'âge	20
t.5.2	Répartition des actifs par activité et par sexe	21
CHAPITRE VI : MIGRATIONS		
6.1	Les migrations internationales	22
t.6.1	Répartition de la population émigrée par sexe & âge	22
6.2	Les migrations interdépartementales.	23

CHAPITRE - I

PRESENTATION GENERALE DU DEPARTEMENT

1.1.- INTRODUCTION.

Le département du Centre-Ouest, couvre une superficie de 26 324 km², soit 9,6 % du territoire national, il est limité au nord par le département du Nord et du Centre Nord, à l'est par le Département de la Volta Noire et du Sud-Ouest, au sud par le Ghana. On distingue deux grandes zones spécifiques.

La première qui couvre les sous-préfectures du Centre et du Nord du département (Koudougou, Réo, Yako). Elle présente les problèmes typiques du plateau Central mossi qui, compte tenu des systèmes agraires et de la médiocrité des sols, révèlent une importante pression démographique.

La seconde s'étend sur la partie sud du département et recouvre la sous-préfecture de Léo. Cette partie bénéficie de très bonnes conditions climatiques et pédologiques.

Administrativement, le département du Centre-Ouest était découpé en cinq sous-préfectures (Koudougou, Réo, Ténado, Yako et Léo) subdivisées en dix arrondissements. La nouvelle réforme administrative qui vise à rapprocher l'administration des administrés a érigé en sous-préfectures la plupart de ces arrondissements et en même temps en a créé de nouveau.

C'est une région où l'on rencontre essentiellement des mossi, des gourounsi et des peulh.

A l'instar de la plupart des autres régions du pays, l'économie du département du Centre-Ouest prend appui sur l'agriculture. La principale culture est le mil. En dehors de celle-ci, on y cultive l'igname, le riz, le coton, la pomme de terre, la patate. La région est également productrice d'une vaste gamme de produits maraichers.

L'élevage y conserve un caractère extensif malgré les tentatives de l'utilisation de la "houe manga" faisant largement appel à la traction animale.

L'installation de l'usine textile "VOLTEX" dans le chef lieu fait du département du Centre-Ouest l'une des zones industrielles du pays.

.../...

Le chemin de fer et la route bitumée Ouaga-Koudougou rendent l'accès facile au chef lieu du département. Cependant, à l'intérieur les routes sont très mauvaises et certaines régions restent inaccessibles pendant la saison pluvieuse.

"La mare aux caïmans sacrés", située dans l'arrondissement de Sabou, constitue l'élément touristique le plus remarquable du département.

1.2.- L'ENSEMBLE DU DEPARTEMENT.

1.2.1.- Répartition géographique.

Avec une population de 788 962 habitants, le département du Centre-Ouest est le second département le plus peuplé du pays. Il regroupe 13 % de la population totale nationale. La densité départementale moyenne est de 30 habitants au km². Toutefois, cet indice utilisé pour juger de la concentration de la population, demeure peu satisfaisant dans la mesure où il cache les disparités régionales existantes. Dans le tableau n° 1 les parties densément peuplées c'est-à-dire celles dont les densités sont comprises entre 45 habitants et 116 habitants au km² correspondent également au plateau mossi. Les arrondissements à faible densité sont ceux de peuplement gourounsi. La capitale du département a connu un grand essor démographique faisant d'elle la troisième ville du pays ; elle doit ce développement au facteur économique favorable qu'a été l'implantation de l'usine "VOLTEX"

Tableau 1.1 - Répartition de la population résidente selon les arrondissements.

Arrondissement	Superficie	Population résidente	Nombre de villages	Densité hab/km ²
Arbolé	580	33 560	124	58
Bagaré	793	35 883	128	45
Didyr	1 047	46 554	26	44
Fara	2 816	42 767	69	15
Kindi	681	48 465	25	71
Kokologho	539	42 343	20	79
Koudougou	712	82 908	20	116
Léo	10 920	77 624	204	7
Nancro	986	66 219	33	67
Pouni	2 084	35 630	30	17
Réo	712	46 819	24	66
Sabou	1 220	71 054	30	58
Samba	712	44 515	33	63
Tenado	1 322	44 439	20	34
Yako	1 200	70 232	128	59
Ensemble	26 324	788 962	914	30

1.2.2- Répartition de la population résidente selon le sexe et les grands groupes d'âge.

Tableau 1.2 - Population résidente selon les groupes d'âge et par sexe.

Age	Sexe Masculin		Sexe Féminin		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0-14	195029	49,9	179876	45,3	374905	47,6
15-59	167504	42,9	194176	48,9	361680	45,9
60 et plus	28204	7,2	23062	5,8	51266	6,5
Ensemble	390737	100,0	397114	100,0	787851	100,0

1.2.3 - Structure de la population par grands groupes d'âge.

La population du département du Centre Ouest est jeune : les moins de 15 ans représentent 47,6 % de la population résidente. Le groupe 15-59 ans forme 45,9 % et celui de 60 ans et plus 6,5 %.

Si l'on considère que les personnes âgées de moins de 15 ans et celles âgées de plus de 60 ans forme la population à charge on obtient la moyenne de 1,18 personnes à charge pour une personne âgée de 15-59 ans.

1.2.4 - Structure par sexe.

L'examen du tableau montre que dans l'ensemble, l'effectif du sexe féminin est plus important que celui du sexe masculin ; c'est ce que traduit le rapport de masculinité égal à 98. Avant 20 ans, les hommes sont en nombre supérieur aux femmes ; entre 20 ans et 50 ans, l'effectif féminin est largement supérieur à l'effectif masculin : mais à partir de 50 ans, l'effectif masculin est de nouveau supérieur à l'effectif féminin. Avant 20 ans, le surplus des hommes peut se comprendre en partie par le fait qu'à la naissance, il naît plus de garçon

que de filles. La dissymétrie aux âges adultes est imputable en partie aux caractères sélectifs de la migration. Au-delà de 60 ans, la surmortalité féminine semble à la base du déficit féminin.

La pyramide qui illustre le tableau n° 1.3. se caractérise par :

- une base large résultat d'une natalité élevée et d'une mortalité en baisse.
- un déséquilibre très prononcé des deux sexes aux âges adultes.
- enfin un retrecissement par le sommet.

L'évolution de la courbe du rapport de masculinité selon les divers groupes d'âges met en évidence le déséquilibre des 2 sexes aux âges où les hommes sont actifs.

Le tableau 1-3 donne la répartition de la population selon les divisions administratives, que sont les arrondissements.

Tableau 1-3 : Population résidente par sexe, groupe d'âge selon les arrondissements

Age	KOUBOUGOU				KINDI				KOKOLOGHO				NANORO			
	Effectif		Effectif pour 1000		Effectif		Effectif pour 1000		Effectif		Effectif pour 1000		Effectif		Effectif pour 1000	
	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF
0- 9	15283	13417	185	162	8804	8325	182	172	7407	6943	175	164	11289	10945	171	166
10-14	6021	4616	73	56	3508	3001	71	62	2783	2363	66	56	4432	3851	67	59
15-19	4223	3518	51	43	2488	2329	52	49	2310	1965	55	47	3507	3202	53	49
20-29	5111	6475	62	79	2255	3535	47	13	2850	3212	68	76	3922	3638	60	85
30-39	3631	4991	44	61	1834	2848	38	59	2095	2410	50	57	2936	3819	45	58
40-49	2630	3122	32	38	1528	1957	32	41	1322	1521	32	36	2465	2661	38	41
50-59	1937	2082	24	26	1318	1117	28	24	1061	1089	26	26	1802	1689	28	26
60 et +	3122	2476	38	30	2047	1531	43	32	1659	1306	40	31	2504	1852	38	28
Total	42094	40814	507	493	23804	24661	492	508	21505	20838	508	492	32896	33323	497	503

Tableau 1-3 : Population résidente par sexe, groupe d'âge selon les arrondissements (suite)

Age	YAKO				SAMBA				ARBOLE				BAGARE			
			Effectif pour 1000				Effectif pour 1000				Effectif pour 1000				Effectif pour 1000	
	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF
0- 9	12059	12139	184	172	7998	7941	180	179	5907	5634	176	168	6632	6650	186	186
10-14	4788	4260	69	61	3047	2865	68	65	2215	2048	66	61	2326	2131	64	60
15-19	3736	3261	54	46	2347	2074	52	47	1743	1626	53	49	1875	1628	52	46
20-29	4132	5505	58	79	2172	3325	49	75	1790	2697	53	81	2288	2236	64	71
30-39	3128	3662	44	52	1723	2444	38	54	1359	2006	41	60	1562	1741	44	49
40-49	2390	2550	34	36	1436	1584	33	36	1235	1304	37	39	1062	1211	29	34
50-59	1757	1458	25	21	1073	1023	24	23	872	800	26	23	796	830	22	24
60 et +	2537	1989	36	28	1998	1412	45	31	1407	883	41	26	1557	1068	44	29
Total	35369	34863	503	497	21823	22691	490	510	16550	17010	493	507	18128	17705	505	495

Tableau 1-3 : Population résidente par sexe, groupe d'âge selon les arrondissements (suite)

Age	SABOU				LEO				FARA			
	Effectif		Effectif pour 1000		Effectif		Effectif pour 1000		Effectif		Effectif pour 1000	
	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF
0- 9	13286	12660	187	178	13982	12527	180	162	7512	7296	176	171
10-14	4624	4003	66	57	4914	3728	63	48	2756	2188	64	52
15-19	3373	2952	48	42	3833	3406	50	44	2222	2130	52	49
20-29	3724	5431	53	77	5116	6960	65	90	2720	3751	63	87
30-39	2858	4524	41	64	4208	4808	54	61	2102	2492	50	59
40-49	2193	2752	31	39	3144	2981	40	38	1671	1790	40	42
50-59	1791	1890	26	27	2141	1895	28	24	1264	1140	30	27
60 et +	2186	2186	39	31	2066	1829	26	24	886	794	20	19
Total	34608	36446	488	512	39442	38182	508	492	21166	21601	494	506

Tableau 1-3 : Population résidente par sexe, groupe d'âge selon les arrondissements (suite)

Age	REO				DIDYR				TENADO				POUNI			
	Effectif		Effectif pour 1000		Effectif		Effectif pour 1000		Effectif		Effectif pour 1000		Effectif		Effectif pour 1000	
	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF
0- 9	8327	7930	178	170	8231	8303	176	179	7961	7782	179	175	6370	6020	179	169
10-14	3347	2833	72	60	3178	2972	69	63	2888	2634	65	60	2354	2971	67	55
15-19	2380	2095	50	45	2243	2053	49	45	2253	1937	51	44	1773	1552	50	44
20-29	2630	3297	57	70	2674	3496	57	176	2671	3186	60	72	2136	2997	60	34
30-39	1762	2640	37	57	1686	2705	36	58	1656	2663	38	59	1616	2673	46	64
40-49	1391	1865	29	39	1474	1753	32	38	1324	1897	29	43	1247	1386	35	41
50-59	1214	1545	25	33	1156	1444	24	31	1241	1371	27	31	914	949	26	26
60 et +	1610	1876	35	47	1557	1563	33	34	1462	1433	33	33	1077	864	30	25
Total	22698	24121	484	516	22233	24321	478	522	21486	22953	484	516	17500	18130	492	508

CHAPITRE - II

LES DONNEES COLLECTIVES

2.1 - Les concessions.

Le département du Centre-Ouest compte 61 914 concessions, ce qui donne une taille moyenne de 14 personnes par concession.

Tableau 2.1- Répartition des chefs de concession selon la taille des concessions

Nombre de personnes par concession	%
1	1,8
2- 4	13,3
5- 9	34,5
10-19	34,0
20-29	9,7
30-39	3,3
40-49	1,5
50-59	0,7
60 et +	1,2
Total	100,0

Le tableau (2.1) montre qu'environ 84 % des concessions ont une taille comprise entre 1 et 19 personnes ; les concessions sont en moyenne de 14 personnes contre une moyenne nationale de 13 ; l'âge moyen d'accès au titre de chef de concession est de 54,5 ans contre 39,5 ans pour le pays.

2.2 - Les ménages.

Le département du centre-ouest comptait 133 992 ménages. La taille moyenne du ménage est de 6,5 personnes. Les chefs de ménage sont en général âgés de 20 ans et +.

Tableau 2,2 - Répartition des ménages selon le nombre de personnes par ménage.

Nombre de personne par ménage	Effectif	Proportions %
1	14137	10,6
2- 4	5717	4,2
5- 9	39016	29,1
10-19	50607	37,8
20-29	22891	17,1
30 et +	1624	1,2
Total	133992	100,0

Tableau n° 3.1 : Répartition de la population masculine résidente selon le groupe d'âge et la situation matrimoniale.

Groupe d'âge	Célibataires		Mariés		Veufs		Divorcés		Non déclarés		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
10-14	53181	100	-	-	-	-	-	-	-	-	53181	100
15-19	39396	97,8	844	2,1	14	-	5	-	52	0,1	40311	100
20-24	20125	84,3	3677	15,4	42	0,2	11	-	32	0,1	23887	100
25-29	12196	54,7	9944	44,6	78	0,3	41	0,2	45	0,2	22304	100
30-34	5524	31,2	11952	67,4	153	0,9	51	0,3	30	0,2	17710	100
35-39	2867	17,4	13293	80,8	198	1,2	59	0,4	29	0,2	16446	100
40-44	1660	11,9	11928	85,6	244	1,8	69	0,5	28	0,2	13929	100
45-49	902	7,2	11288	89,7	299	2,4	68	0,5	23	0,2	12580	100
50-54	763	6,7	10162	89,3	374	3,3	58	0,5	20	0,2	11377	100
55-59	411	4,6	8138	90,8	333	3,7	65	0,7	13	0,2	8960	100
60 et +	1260	4,5	24992	88,6	1698	6,0	190	0,7	64	0,2	28204	100
Indét.	208	36,8	220	39,0	14	2,5	3	0,5	120	21,2	565	100
Ensemble	138493	55,5	106348	42,7	3447	1,4	620	0,2	456	0,2	249454	100,0

CHAPITRE - III

LA NUPTIALITE.

3.1 - Etat matrimonial : la situation d'ensemble.

Il apparaît aux tableaux 3.1 et 3.2 ci-après que la proportion de la population mariée est moyennement importante, qu'il s'agisse du sexe féminin ou masculin. C'est chez les femmes que cette proportion est la plus élevée. Les pourcentages de divorcés (es) sont faibles, sans doute à cause des remariages, car en effet la question sur la situation matrimoniale n'a pas permis de distinguer les premiers mariages des autres.

La polygamie est sans doute un élément qui camoufle l'intensité du divorce ; la grande proportion des célibataires se retrouve dans le groupe d'âge 10-14 où les mariages sont rares, voire quasi-inexistants, surtout chez les hommes.

3.1.1 - Structure par sexe.

a) Sexe masculin.

Le tableau n° 2.2.a met en évidence, l'existence d'un célibat définitif faible, à 55 ans, plus de 95 % des hommes sont mariés ou l'ont déjà été. Le mariage reste cependant tardif, car à 25-29 ans environ 55 % sont encore célibataires tandis que seulement 2 % sont mariés à 15-19 ans. A partir de 45 ans, on constate une certaine stagnation dans la nuptialité : les proportions de mariés oscillant autour de 88 %. L'âge moyen au premier mariage calculé selon la méthode d'Hajnal est de 28 ans pour le sexe masculin.

La proportion des veufs et divorcés bien que croissante, avec l'âge reste tout de même très faible. Pas évident car remariage possible.

b) Sexe féminin.

Le tableau 2.2.b montre que les filles se marient tôt : à 15-19 ans 44 % des femmes sont mariées ou l'ont été. A 25 ans la plupart des femmes sont mariées ; le célibat définitif est par conséquent faible 1,8 % des femmes à 30 ans ; l'âge moyen au premier mariage est de 19 ans.

Tableau n° 3.2 : Répartition de la population féminine résidente selon le groupe d'âge et la situation matrimoniale.

Situation matrimoniale Groupe d'âge	Célibataire		Mariées		Veuves		Divorcées		N.D.		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
10-14	44521	97,9	854	2,0	35	-	3	-	51	0,1	45464	100
15-19	19779	55,4	15730	44,0	130	0,4	32	0,10	52	0,1	35723	100
20-24	1759	6,0	27408	92,9	211	0,7	78	0,3	41	0,1	29497	100
25-29	761	2,4	30964	96,2	319	1	97	0,3	33	0,1	32174	100
30-34	455	1,8	24176	96,2	403	1,6	74	0,3	31	0,1	25139	100
35-39	313	1,5	19869	95,1	618	3,0	64	0,3	23	0,1	20887	100
40-44	290	1,6	15923	93,0	847	5,0	55	0,3	15	0,1	17130	100
45-49	205	1,5	12000	90,2	1054	7,9	37	0,3	8	0,1	13304	100
50-54	285	2,2	10657	83,5	1755	13,8	42	0,3	22	0,1	12761	100
55-59	213	2,8	5837	77,2	1467	19,4	28	0,4	16	0,2	7561	100
60 et +	1260	5,5	12110	52,5	9500	41,2	115	0,5	77	0,3	23062	100
Ind.	147	-	197	-	74	-	4	-	124	-	546	100
Ensemble	69988	26,6	175725	66,8	16413	6,2	629	0,2	493	0,2	263248	100

La proportion des veuves et divorcées est très forte à partir de 55 ans ; à cet âge la proportion des mariées diminue considérablement. Cette tendance découle du fait de la différence de l'âge moyen au mariage entre les 2 sexes entraînant une surmortalité masculine et soumettant du même coup les femmes au veuvage. L'écart entre les âges moyens au premier mariage est de 9 ans.

3. .2 - La polygamie.

L'analyse du comportement des hommes sur le plan matrimonial, montre que 58 % des hommes mariés sont monogames contre 42 % ayant plus qu'une épouse.

Cette fréquence de la polygamie s'explique par des raisons sociales, économiques, coutumières et religieuses. Entre 30 et 35 ans le 1/4 des hommes mariés est polygame. Cette proportion croît et devient stable à partir de 50 ans.

La monogamie reste forte entre 20-24 ans mais décroît pour se stabiliser vers l'âge de 50 ans. La proportion des hommes ayant 2 épouses devient alors de plus en plus importante.

La proportion des hommes mariés à trois épouses et plus devient importante à 40-44 ans et croît progressivement en fonction de l'âge. Dans l'ensemble du département 58 % des hommes mariés sont monogames contre 27 % de bigames et 15 % qui ont trois femmes et plus. Le nombre moyen de femme par homme marié, tous âges confondus est de 1,5.

Tableau 3.3 - Répartition des hommes mariés selon le nombre d'épouses et l'âge.

Age	Nombre d'épouses						Ensemble		Nombre moyen d'épouses
	1		2		3 et +		Effectif	%	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%			
15-19	720	85,3	87	10,3	37	4,4	884	100	1,2
20-24	3275	89,1	316	8,6	86	2,3	3677	100	1,1
25-29	8284	83,3	1413	14,2	247	2,5	9944	100	1,20
30-34	8824	74,4	2468	20,6	600	5	11942	100	1,6
35-39	8539	64,2	3553	26,7	1201	9,1	13293	100	1,5
40-44	6548	54,9	3698	31	1682	14,1	11928	100	1,6
45-49	5667	50,2	3592	31,8	2029	18	11288	100	1,7
50-54	4765	46,9	3296	32,4	2101	20,7	10162	100	1,8
55-59	3640	44,7	2544	31,3	1954	24	8138	100	1,9
60 et +	11600	46,4	7614	30,5	5775	23,1	24989	100	1,8
ND	123	-	54	-	43	-	220	-	-
Ensemble	62045	58,0	28628	27,0	15755	15,0	106498	100	1,5

Tableau 3.4 - Répartition des hommes mariés selon le groupe d'âge et le type d'union.

Groupe d'âge	Monogamie		Polygamie		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
15-19	720	85,3	124	14,7	884	100
20-24	3 275	89,0	402	11	3 677	100
25-29	8 284	83,3	1 660	16,7	9 944	100
30-34	8 884	74,4	3 058	25,6	11 942	100
35-39	8 539	64,2	4 754	35,8	13 293	100
40-44	6 548	54,9	5 380	45,1	11 928	100
45-49	5 667	50,20	5 621	49,8	11 288	100
50-54	4 765	46,9	5 397	53,1	10 162	100
55-59	3 640	44,7	4 498	55,3	8 138	100
60 et +	11 600	46,4	13 392	53,6	24 992	100
ND	123	-	97	-	220	100
Ensemble	62 045	58,0	44 383	42,0	106 428	100

CHAPITRE - IV

L'ALPHABETISATION

La population du département du Centre-Ouest est largement analphabète. 94,1 % n'ont pas eu la chance de suivre un enseignement quelconque. L'alphabetisation selon l'âge et le sexe qu'exprime le tableau n°4,1 indique que les proportions d'alphabetisés du sexe féminin sont largement inférieures à celles des hommes 2,8 % contre 9 %. Ces proportions varient selon l'âge de la population ; plus faibles chez les femmes que chez les hommes, et encore davantage chez les personnes âgées.

Tableau 4.1 - Alphabetisation selon le groupe d'âge et le sexe.

Groupe d'âge	Alphabetisation	
	Masculin	Féminin
5- 9	5,1	2,8
10-14	17,1	8,6
15-19	19,4	7,3
20-24	15,0	4,3
25-29	10,0	2,2
30-34	8,3	1,0
35-39	7,1	0,8
40-44	6,7	0,5
45-49	5,0	0,4
50-54	5,3	0,3
55-59	4,0	0,3
60 et +	10,9	0,8
Ensemble	9,0	2,8

Tableau 4.2 - Proportion de lettrés pour chaque groupe d'âge et par sexe (effectif et %).

Age	Sexe Masculin			Sexe Féminin			Ensemble		
	Populat. totale	Lettrés	%	Populat. totale	Lettrés	%	Populat. totale	Lettrés	%
5-9	70844	3640	5,1	65205	1794	2,8	136049	5434	0,4
10-14	53181	9077	17,1	45464	3922	8,6	98645	12999	13,2
15-19	40311	7801	19,4	35723	2588	7,2	76034	10389	13,7
20-24	23887	4644	19,4	29497	1269	4,3	53384	5913	11,1
25-29	22304	3325	14,9	32174	694	2,2	54478	4019	7,4
30-34	17710	1762	9,9	25139	275	1,1	42849	2037	4,8
35-39	16446	1365	9,8	20887	168	0,8	37333	1533	4,1
40-44	13929	992	7,1	17130	81	0,5	31059	1073	3,5
45-49	12580	847	6,7	13304	51	0,4	25884	898	3,5
50-54	11377	573	5,0	12761	51	0,4	24138	625	2,6
55-59	8960	470	5,2	7561	25	0,3	16521	495	3,1
60-64	8274	324	3,9	7827	22	0,3	16101	346	2,1
65-69	4786	185	3,9	3875	5	0,1	8661	190	2,2
70-74	5809	175	3,0	4913	11	0,2	10722	186	1,7
75-79	3316	90	2,7	2369	4	0,2	5685	94	1,7
80et+	7549	98	1,3	4864	13	0,3	12413	111	0,9
Total	321263	35368	11,0	328693	10974	3,3	649956	46342	7,1

CHAPITRE - V

ACTIVITE ECONOMIQUE

Les variables utilisées par le recensement pour saisir l'activité économique à savoir : les définitions utilisées, les âges minimums d'entrée en activité et de sortie d'activité (15 ans et 55 ans) retenus, rendent l'étude sur l'activité économique très peu significative dans la mesure où l'une des caractéristiques essentiellement de l'activité économique dans nos pays ; c'est qu'elle commence très tôt, avant même l'âge de 10 ans et se termine parfois très tard, avec le décès des individus. Dans ce cas, la définition de la population active et inactive est délicate voir inacceptable ; cela est d'autant vrai, pour le sexe féminin car les femmes ayant été en large majorité enregistrées au recensement comme ménagères alors qu'elles participent pleinement aux activités économiques. Tous ces facteurs ont eu pour conséquence, la sous-estimation des taux d'activité. Aussi faudrait-il considérer les résultats sur l'activité économique, avec beaucoup de prudence et de circonspection. Pour ces diverses raisons, il ne sera question que de l'activité économique des hommes.

- Les taux d'activité des hommes.

Le taux d'activité évolue avec l'âge, le maximum est atteint à 30-39 ans. Aux âges élevés, c'est-à-dire à 60 ans et plus, la baisse d'activité est à peine sensible ce qui confirme l'idée que les sorties de l'activité économique ont lieu très tard ou même n'ont lieu que par décès. Cette forte activité aux âges élevés tient à la place importante qu'occupe l'agriculture dans les sociétés rurales des pays en développement.

Tableau 5,1 - Taux d'activité des hommes par secteur et selon l'âge.

Age	Actifs par secteur			
	Primaire	Secondaire	Tertiaire	Ensemble
10-14	6,9	0,1	0,1	7,1
15-19	72,2	1,6	1,0	75,3
20-29	82,0	5,0	4,0	91,0
30-39	87,0	4,0	4,6	95,6
40-49	90,0	2,0	3,6	95,6
50-59	92,4	1,0	1,6	95,6
60 et +	90,6	0,4	0,6	91,6
Ensemble	74,4	2,0	2,2	78,6

Tableau 5,2 - Répartition des actifs par activité et par sexe.

Activité	Centre Ouest		
	Masculin	Féminin	Ensemble
<u>Secteur primaire total</u>	100,0	100,0	100,0
• Agriculture	97,3	97,3	97,3
• Marafchage	0,1	0,0	0,1
• Elevage	2,5	2,5	2,5
• Forêt	0,1	0,2	0,1
<u>Effectif</u>	168956 24,03	5157	174113
<u>Secteur secondaire total</u>	100,0	100,0	100,0
• Maîtrise	0,4	0,7	0,4
• Textile	16,6	24,8	16,8
• Cuir - peaux	0,8	3,7	0,9
• Alimentation	4,4	16,1	4,7
• Bois	3,7	2,9	3,7
• Métaux	11,9	4,4	11,7
• Mécanique précise	0,8	0,0	0,8
• Electricité	0,6	0,0	0,5
• Poterie - tresse	0,1	0,7	0,1
• Construction	5,6	2,9	5,6
• Autres ouvriers	43,8	37,2	43,6
• Conducteurs	11,3	6,6	11,2
<u>Effectif</u>	5109	137	5246
<u>Secteur tertiaire total</u>	100,0	100,0	100,0
• Technique libérale	1,9	0,7	1,8
• Médical	3,9	16,5	5,1
• Enseignement	19,4	19,7	19,4
• Assurance immobilier	8,0	12,1	8,3
• Commerce	31,5	15,0	30,0
• Services	18,4	36,0	20,1
• Forces armées	16,9	0,0	15,3
<u>Effectif</u>	5254	547	5801

CHAPITRE - VI

LES MIGRATIONS

6.1 - Les migrations internationales.

Selon le recensement 90 986 personnes ont quitté le département du Centre-Ouest, pour l'Etranger soit 11,6 % de la population administrative du département et 27 % de la population émigrée totale voltaïque.

Le tableau n° 6.1 révèle que l'émigration masculine est de loin, la plus importante et touche ainsi 68 % de la population émigrée. Les groupes d'âge les plus affectés, sont ceux de 15 à 39 ans qui comptent pour environ 66 % du volume total des émigrants.

Tableau 6.1 - Répartition de la population émigrée par sexe et âge.

Age	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
0- 9	10 306	16,6	9 254	38,2	19 560	21,5
10-14	2 503	4,0	1 766	6,1	4 269	4,7
15-19	6 857	11,0	4 260	14,8	11 117	12,2
20-29	23 086	37,1	9 682	33,6	32 768	36,0
30-39	12 955	20,8	2 862	10,0	15 817	17,4
40-49	4 611	7,4	662	2,3	5 273	5,8
50-59	1 340	2,2	160	0,6	1 500	1,7
60 et +	555	0,9	127	0,4	682	0,7
Ensemble	62 213	100,0	28 773	100,0	90 986	100,0

A l'instar, des autres départements du pays, la population du département du Centre Ouest paraît jeune ; (47,6 % de moins de 15 ans) ; les vieux ne représentent qu'un pourcentage assez faible (6,5 % ont 60 ans et plus). Cependant, la jeunesse qui devrait être le moteur du développement de la région, fait l'objet d'une migration massive, essentiellement entre l'âge de 15-39 ans. Les efforts de l'ORD (Organisme Régional de Développement) dans la mise en exploitation des bas-fonds de la sous région, n'ont pas pu freiner ce mouvement.

6.2 - Les migrations interdépartementales.

La ventilation au niveau des départements, des statistiques sur les lieux de naissance et de résidence, de la population résidente au moment du recensement, permet d'évaluer les échanges inter-départementaux de la population. Les migrants ainsi obtenus, par rapport au lieu de naissance sont des migrants durée de vie.

Ces données peuvent toutefois être entachées d'erreurs, dans la mesure où les déclarations du lieu de naissance peuvent comporter des erreurs. Sans mettre cependant en cause, l'ensemble des données sur les migrations durée de vie, il est bon de faire remarquer que ces données ont l'inconvénient de ne pas pouvoir situer les migrations dans le temps et de faire fi des mouvements qui peuvent s'opérer entre temps. En procédant au bilan, la situation du département du Centre-Ouest se résume de la façon suivante :

Sorties pour les départements	:	58 106
Entrées provenant des autres départements	:	23 443
Solde net	:	34 663.

Ce solde net négatif indique un dépeuplement qui se fait en grande partie, au profit du département de la Volta Noire et dans une faible proportion au profit des départements du Centre et des Hauts-Bassins. Les arrondissements et les sous-préfectures les plus touchés par ce phénomène sont ceux du Centre et du Nord du Département.